

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [guillaume-sabourin-cssda-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/546302de7cd1455151ffa53a)
<https://www.cadre21.org/membres/546302de7cd1455151ffa53a>

Date d'obtention : 2025-09-19 18:29:54

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Rencontrer et rassurer l'auteur du signalement et la victime. Prendre la victime au sérieux. Offrir un soutien.

Faire une évaluation de la situation rapportée sans porter de jugement. Utiliser la grille d'évaluation pour déterminer les 4 points importants (amorce, nature, intention, étendue).

Il faut vérifier les informations avec la victime, demander qui sont les autres élèves qui sont au courant, vérifier les informations avec les témoins ou élèves impliqués, et compléter la grille.

Il faut parler à l'instigateur pour valider et comprendre la situation et sa version des faits, déterminer son intention (impulsive ou malveillante)

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

C'est vraiment important de ne pas porter de jugement, d'offrir un soutien à la victime et aux autres élèves impliqués, de bien remplir la grille d'évaluation. Il faut bien connaître les étapes pour aider de la bonne façon.

Rencontrer les élèves impliqués en individuel et s'assurer de la confidentialité et du respect de la vie privée et de mentionner de ne pas ébruiter l'incident rapporté.

Selon les informations obtenues, faire les démarches auprès des services policiers dans les plus brefs délais, confisquer le téléphone pour éviter la propagation, communiquer avec tous les parents des élèves impliqués, bien expliquer les démarches et protocole d'intervention.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Parler à la victime et aux jeunes impliqués (témoins, instigateurs, élèves impliquées de près ou de loin) peut être délicat mais c'est très important car tous dont la victime doit se sentir écoutée, crue et ne pas se sentir jugée. Le soutien doit être complet autant au niveau de la victime que de l'auteur ou témoins. Il faut rester objectif et éviter les jugements. Toujours garde en tête d'aider et soutenir la victime, de l'encourager à bien s'entourer, de l'amener à ne pas se juger et de rester positive envers elle-même. De cette façon, il sera plus aisé de cibler les mesures d'aide et soutien à apporter. Il faut travailler sur les facteurs de risque.

Ne pas oublier la confidentialité, préserver l'identité de tous, agir rapidement entre autre lorsqu'un geste criminel pourrait avoir été commis.